

À la fin de l'année 2021, le nombre de salariés actifs (ayant travaillé au moins une heure) dans le secteur privé à Monaco s'élève à 53 079 personnes, soit plus de 2 000 salariés supplémentaires par rapport à 2020 (+4,1 %), retrouvant un niveau comparable à 2019. Les hommes restent majoritaires à plus de 60 %, tout comme les Français et les pendulaires. Avec 6 308 entités, le nombre d'employeurs du privé a lui aussi augmenté sur la période, dépassant son niveau de 2019.

**Avec plus de 2 000 salariés actifs supplémentaires par rapport à 2020, la population a augmenté de 4,1 %**

53 079 personnes sont salariées dans le secteur privé à Monaco en décembre 2021, ce qui correspond à 2 072 travailleurs de plus qu'à la fin de l'année 2020 et une dizaine de moins qu'à la même période deux ans auparavant. La Principauté retrouve ainsi une population salariée équivalente à celle d'avant-crise, mais ce constat n'est pas identique dans tous les secteurs d'activité. L'Hébergement et restauration est le GSA qui a payé le plus lourd tribut face à la pandémie. Après une chute brutale de son activité en 2020 qui s'est traduite par une forte baisse du nombre de salariés, le secteur s'est nettement redressé en 2021, sans parvenir toutefois à recouvrer son effectif : à la fin de l'année, il est le seul à afficher une baisse par rapport à 2020. Ce sont les Autres activités de services, aussi largement pénalisées par la crise, qui ont connu la plus forte progression de leur main d'œuvre en volume en 2021 (+11 % soit +600 salariés).

À la fin de l'année 2021, Monaco compte 6 308 employeurs dans le secteur privé, soit 182 supplémentaires par rapport à la même période l'année précédente (+3 %) et 126 de plus qu'en 2019. Le nombre de structures a augmenté quelle que soit la taille en termes d'effectif salariés. Avec près de 2 500 entités, la proportion des employeurs de personnels de maison reste constante autour des 39 %. Les structures de moins de 5 salariés restent prépondérantes. Elles représentent plus d'un tiers de l'ensemble des employeurs en 2021 (plus de 60 % si l'on exclut les employeurs de gens de maison).

**1. Nombre de salariés actifs du secteur privé et répartition par grand secteur d'activité (GSA) en 2021**

	Nombre de salariés	Poids du GSA	Variation 2020/21	Var 19/21
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	12 672	23,9%	7,6%	↗
Hébergement et restauration	7 148	13,5%	-0,9%	↘
Autres activités de services	6 142	11,6%	11,0%	↗
Construction	5 662	10,7%	2,6%	↗
Administration, enseignement, santé et action sociale	4 214	7,9%	1,3%	↗
Activités financières et d'assurance	4 134	7,8%	2,9%	↗
Commerce de détail	2 960	5,6%	5,1%	↗
Industries manufacturières, extractives et autres	2 579	4,9%	0,8%	↘
Commerce de gros	2 552	4,8%	0,1%	↘
Transport et entreposage	1 962	3,7%	3,9%	↘
Activités immobilières	1 653	3,1%	1,0%	↗
Information et communication	1 401	2,6%	4,3%	↗
<b>TOTAL</b>	<b>53 079</b>	<b>100%</b>	<b>4,1%</b>	<b>↘</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

**2. Nombre d'employeurs du secteur privé et répartition par type et selon la tranche d'effectif salarié en 2021**

	Nombre d'entités	Part	Variation 2020/21
Employeurs de gens de maison	2 459	39,0%	2,1%
Hors employeurs de gens de maison :	3 849	61,0%	3,5%
Moins de 5 salariés	2 342	37,1%	2,4%
5 à 9 salariés	719	11,4%	5,9%
10 à 49 salariés	626	9,9%	3,6%
50 à 199 salariés	125	2,0%	5,9%
200 salariés et +	37	0,6%	23,3%
<b>Total</b>	<b>6 308</b>	<b>100%</b>	<b>3,0%</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

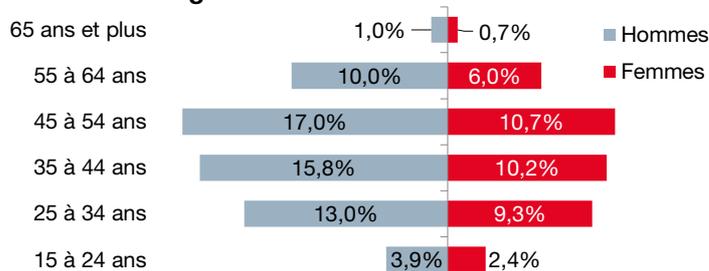
**La répartition hommes-femmes des salariés est analogue à 2020 et l'âge moyen reste stable**

**3. Nombre de salariés actifs du secteur privé et répartition par sexe en 2021**

	Nombre de salariés	Part	Variation 2020/21
Hommes	32 221	60,7%	4,0%
Femmes	20 858	39,3%	4,2%
<b>Total</b>	<b>53 079</b>	<b>100%</b>	<b>4,1%</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

**4. Répartition des salariés actifs du secteur privé selon la tranche d'âge et le sexe en 2021**



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

60,7 % de l'ensemble des salariés du privé sont des hommes en décembre 2021, une proportion rigoureusement identique à celle observée l'année précédente. Le nombre de salariés est en hausse d'environ 4 % quel que soit le genre, soit respectivement +1 240 hommes et +832 femmes.

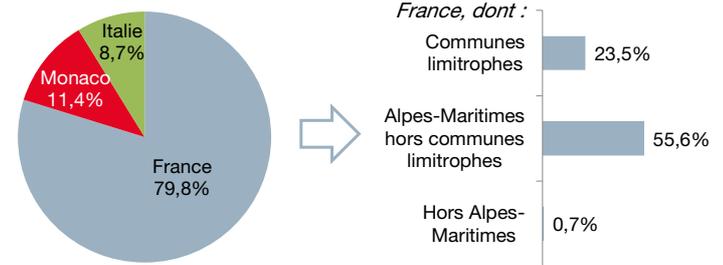
À la fin de l'année 2021, les salariés actifs du secteur privé sont âgés de 42,5 ans en moyenne. Ce résultat est stable par rapport à 2020. Avec 42,2 contre 42,7 ans, les femmes restent un peu plus jeunes que les hommes en moyenne. La tranche d'âge des 45-54 ans est la plus représentée quel que soit le genre et regroupe plus d'un quart de l'ensemble de la population. Plus largement, la majorité des salariés du secteur privé (53,7 %) ont en moyenne entre 35 et 54 ans. Les moins de 35 ans rassemblent quant à eux 28,6 % des travailleurs, proportion en baisse.

## La progression des Français et des pendulaires se poursuit

Les pendulaires constituent la majorité de la main d'œuvre salariée de Monaco et leur proportion n'a cessé d'augmenter sur les dernières années. En décembre 2021, 88,6 % des salariés du privé travaillent en Principauté mais n'y habitent pas, soit 0,4 point de plus qu'en 2020. Près de 42 000 personnes résident en France, dont presque 30 000 au-delà des quatre communes limitrophes à Monaco, soit 55,6 % de l'ensemble des salariés. C'est d'ailleurs cette proportion qui a le plus augmenté entre 2020 et 2021 (+1,2 point), au détriment des habitants de Monaco et des communes limitrophes. Ces derniers représentent un peu moins d'un quart des salariés du privé, soit environ 12 000 personnes. Bien que leur proportion soit relativement en baisse, les résidents de Monaco sont très légèrement plus nombreux que l'année précédente, approchant les 6 000.

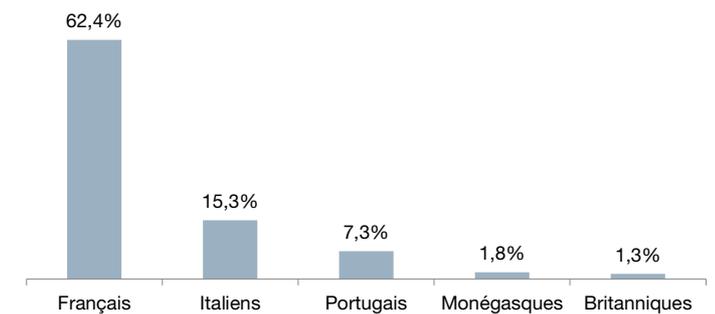
Parmi les plus de 130 nationalités que l'on retrouve chez les salariés actifs du secteur privé, les Français sont les plus représentés, autour de 33 000 personnes (+3,7 %). Alors que la plupart des communautés ont vu leur effectif de salariés progresser par rapport à 2020, le nombre de Monégasques, à hauteur de 977, est quasiment identique à l'année précédente.

## 5. Répartition des salariés actifs du secteur privé selon le lieu de résidence en 2021



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

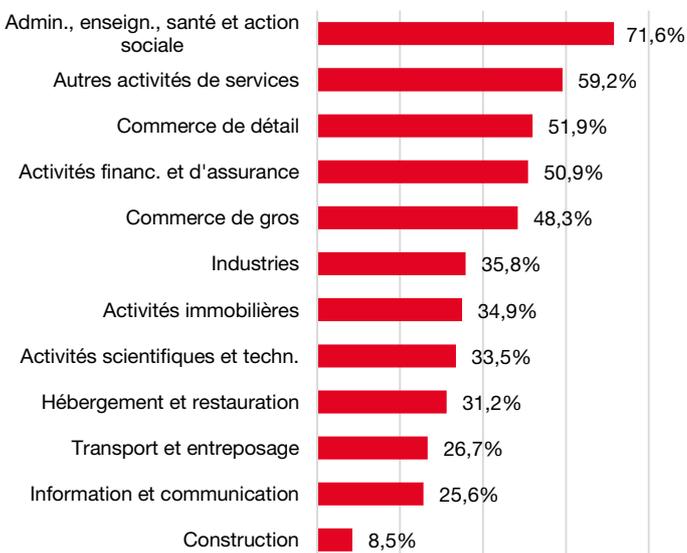
## 6. Répartition des principales nationalités représentées parmi les salariés actifs du secteur privé en 2021



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

## Une répartition hommes-femmes qui varie selon le secteur

### 7. Part des femmes parmi les salariés actifs du secteur privé selon le grand secteur d'activité (GSA) en 2021



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Bien que les femmes soient en minorité dans la population salariée du privé, elles sont plus ou moins représentées en fonction du secteur d'activité. Deux GSA sur douze se démarquent particulièrement en ce qui concerne leur répartition hommes-femmes : l'Administration, enseignement, santé et action sociale, et la Construction. C'est dans le premier, porté par les Activités hospitalières, que les hommes sont les moins présents, faisant de ce secteur le plus féminin, à plus de 70 %. À l'opposé, avec une main d'œuvre masculine à plus de 90 %, la Construction reste de loin le secteur qui compte le moins de femmes en proportion. Le GSA des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, premier pourvoyeur d'emplois en Principauté, compte un tiers de femmes dans ses effectifs. Le Commerce de détail, les Activités financières et d'assurance et le Commerce de gros, qui comptabilisent à eux trois près de 10 000 salariés, ont chacun une répartition hommes-femmes proche de la parité.

Sur les 977 Monégasques salariés dans le secteur privé en 2021, 37 % sont des femmes. Âgés de 41,7 ans en moyenne, les nationaux sont un peu plus jeunes que l'ensemble de la population salariée. L'Hébergement et restauration est le premier employeur privé des Monégasques : 42,5 % d'entre eux travaillent dans ce secteur (54,4 % des hommes et 22 % des femmes). Par ailleurs, la quasi-totalité (99 %) des salariés de nationalité monégasque habitent en Principauté.

Sont comptabilisés dans ce Focus uniquement les salariés considérés comme « actifs », c'est-à-dire ayant effectué au moins une heure d'activité dans le mois.